

Title: OED Précis no. 150 - Les organismes nationaux de recherche agricole: accent sur la viabilité

Job number: 98F0485

Language: English

Translations: French

Country:

Input date: 12/28/98

Les organismes nationaux de recherche agricole : Accent sur la viabilité

Ayant un effet direct sur la productivité, la recherche agricole est l'un des facteurs essentiels du développement de l'agriculture. Dans les grands pays emprunteurs tels que l'Inde, on peut attribuer le tiers environ des gains de productivité agricoles des 20 dernières années aux activités de recherche. La croissance agricole permet à son tour d'accroître les revenus ruraux, de faire reculer la pauvreté et plus généralement de stimuler le développement économique. L'investissement public dans l'agriculture est donc à la fois justifié et nécessaire. C'est pourquoi l'aide apportée par la Banque mondiale aux réseaux nationaux de recherche a augmenté depuis le milieu des années 60. Mais les pressions croissantes sur les budgets financiers des pays en développement compromettent la viabilité de nombreux réseaux de recherche publics.

L'expérience de la Banque mondiale montre que trois facteurs sont essentiels pour préserver les organismes de recherche : l'appréciation par l'emprunteur de la nature de la recherche agricole et de son influence sur la croissance économique, une planification appropriée des activités de recherche et une bonne efficacité opérationnelle, et un choix rationnel des priorités en matière de recherche. Un examen récent par l'OED des prêts de la Banque mondiale dans le secteur de la recherche agricole montre qu'il faut apporter des améliorations dans ces trois domaines. Si, par ses interventions, la Banque a permis de développer les capacités d'action des réseaux de recherche, elle n'a pas porté suffisamment d'attention à leur viabilité à une époque où les ressources publiques se font de plus en plus rares. En particulier, la participation des paysans et le recensement des besoins des parties prenantes – deux éléments essentiels pour donner l'orientation voulue aux activités de recherche – ne sont pas encore correctement intégrés dans les réseaux nationaux de recherche. L'étude de l'OED préconise de s'appuyer davantage sur l'analyse économique pour déterminer l'ordre des priorités en matière de recherche, de souligner l'importance de l'agriculture et de la recherche agricole tant dans les stratégies d'assistance aux pays que dans le cadre du dialogue sur la politique à suivre afin de convaincre l'emprunteur de l'utilité des crédits de recherche, et de renforcer le suivi et l'évaluation de ces activités afin de faciliter leur planification et de responsabiliser ceux qui en sont chargés.*

Les prêts de la Banque au secteur de la recherche

Conformément aux conclusions et recommandations du document intitulé *Agricultural Research Systems: Sector Policy Paper* (1980), la Banque a sensiblement accru son aide à la recherche agricole entre 1980 et 1995. Cette assistance a en effet atteint une moyenne de 200 millions de dollars par an dans les années 90 contre une moyenne de 150 millions de dollars durant la décennie précédente. La Banque est maintenant la principale source extérieure de financement de la recherche agricole dans les pays en développement. Toutefois, si ses concours à ce secteur ont augmenté, le portefeuille agricole n'a cessé de perdre de l'importance (pendant la période considérée, sa part dans le volume total des prêts de la Banque est passée de 31 à 14 %). De ce fait, la part de la recherche agricole dans le portefeuille global a augmenté.

Compte tenu du peu de moyens dont disposaient la plupart des organismes de recherche dans les pays emprunteurs, les prêts octroyés par la Banque pendant la période 1980-95 ont essentiellement visé à renforcer les capacités d'action de ces organismes. Pendant la période considérée, 61 % des engagements de la Banque dans le secteur de la recherche concernaient des projets autonomes, dont

l'objet essentiel était de renforcer et de développer les moyens d'action d'organismes déterminés. Dans le domaine des ressources humaines par exemple, les projets comportaient d'importantes mesures en vue de former et de recruter des spécialistes de niveau universitaire. Les efforts déployés dans ce domaine ont permis de réduire le déficit de main-d'œuvre qualifiée et la dépendance des réseaux de recherche à l'égard des spécialistes expatriés. Environ 45 % des fonds fournis par la Banque ont servi à développer l'infrastructure de recherche des organismes en finançant des travaux de génie civil, des équipements neufs et des améliorations au niveau des bibliothèques de recherche. Toutes les régions ont bénéficié de l'accroissement de l'aide financière de la Banque, mais l'effort de financement s'est déplacé de l'Asie et de l'Amérique latine et des Caraïbes à l'Afrique, du fait que la plupart des pays de ce continent restent lourdement tributaires de l'agriculture et que le problème de la sécurité alimentaire s'y pose de façon plus aiguë que dans les autres régions.

Pendant cette période, la Banque a également renforcé le soutien apporté à la recherche internationale :

- en augmentant ses concours au Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (CGIAR), organe au sein duquel elle joue un rôle de premier plan ;
- en mobilisant l'aide des donateurs pour la mise en place du Programme spécial pour la recherche agricole en Afrique, en vue de renforcer les réseaux de recherche par des programmes d'action régionaux et une meilleure coordination des bailleurs de fonds (voir encadré 1) ; et
- en s'attachant à promouvoir la coopération entre différents acteurs de la communauté internationale des chercheurs.

Dans le cadre de son étude, l'OED a examiné le portefeuille de la recherche agricole de la Banque dans 32 pays et analysé les composantes recherche de ses projets dans huit autres pays pendant la période 1977-92. Parmi les projets autonomes achevés et évalués, 72 % ont été jugés satisfaisants — ce qui est un pourcentage plus élevé que la moyenne de 63 % pour l'ensemble des projets du secteur agricole. Mais, même parmi les projets réussis, la viabilité à long terme n'était pas acquise dans nombre de cas. La durabilité des investissements dans le secteur de la recherche se révèle donc un problème fondamental. La gestion et l'efficacité des activités de recherche et le choix des priorités par les organismes de recherche sont deux questions tout aussi importantes, qui sont liées au problème de la viabilité.

Questions qui se posent sur le long terme

Les financements

Dans tous les pays où la Banque aide à renforcer les organismes de recherche agricole, la contribution de l'agriculture au PIB, à l'emploi et aux recettes d'exportation est importante. Pourtant, faute de fonds, les gouvernements hésitent à financer la recherche publique. S'ils ont soutenu l'expansion des réseaux de recherche agricole, dans la plupart des cas, ils l'ont fait avec des apports d'aide substantiels sous forme de prêts ou de dons. En Afrique en particulier, la Banque et les bailleurs de fonds ont financé la totalité des coûts de fonctionnement de certains programmes de recherche. Même lorsque les budgets d'un organisme sont approuvés, les retards dans le déblocage des crédits sont monnaie courante, ce qui montre que, souvent, les autorités comprennent mal la nature (et en particulier la gestation) de la recherche scientifique dans les industries rurales.

Pendant la période étudiée, le nombre et la qualité des personnels des institutions de recherche assistées ont grandement augmenté, mais les crédits de recherche n'ont pas suivi. Le niveau des financements par chercheur a diminué dans la plupart des pays, et les salaires absorbent une part dangereusement importante des charges récurrentes.

Efficacité institutionnelle et planification des activités de recherche

À partir du milieu des années 80, la Banque s'est davantage préoccupée de la gestion et de la planification de la recherche au sein des réseaux publics de recherche agricole. L'objectif était de mieux adapter la recherche aux priorités nationales et aux besoins différents des diverses régions agro-écologiques et des diverses communautés de paysans. Certaines initiatives visaient à appliquer des techniques de planification basées sur les besoins pour le recrutement et la formation des agents de recherche. Plusieurs centres de recherche ont mis en place des systèmes de gestion de l'information en vue d'améliorer la gestion et le suivi au niveau financier (ces techniques ne sont toutefois pas encore pleinement opérationnelles). Chose particulièrement importante, des progrès substantiels ont été faits pour tenir compte des résultats de la recherche dans l'élaboration des programmes nationaux de développement à long terme et déterminer les conséquences de la politique des pouvoirs publics sur différents groupes de produits. Ces initiatives ont permis de faire un bon pas dans la voie d'une plus grande rationalisation du processus de planification. Elles impliquaient aussi une meilleure coordination.

C'est dans cette optique que la Banque s'est efforcée de promouvoir le renforcement des institutions centrales de coordination et, lorsque ce n'était pas possible, de créer une instance de ce genre au sein du groupe dominant des organismes de recherche. Dans les groupes où une instance de ce genre a été mise en place, l'amélioration de la coordination a facilité l'élaboration des stratégies de recherche nationales et la rationalisation des procédures et de la planification des programmes, et permis de renforcer les liens entre les organismes pour assurer une allocation efficace des ressources.

Toutefois, la planification est restée un point faible, en particulier pour ce qui est de la détermination des priorités de recherche et de la relation à établir entre les priorités en matière d'amélioration de la technologie et les ressources disponibles. Ces faiblesses sont imputables à deux facteurs : d'une part, il n'est pas suffisamment tenu compte de l'analyse économique pour la planification des activités de recherche et, d'autre part, la plupart des réseaux nationaux de recherche manquent cruellement d'économistes locaux. En dispensant les responsables de l'évaluation et de la préparation de projets d'inclure dans leurs rapports une estimation des taux de rentabilité économique pour les investissements dans le secteur de la recherche, la Banque a peut-être aussi renforcé indirectement la tendance à sous-évaluer la valeur de l'analyse économique. Pourtant, pour déterminer l'utilisation la plus efficace par rapport aux coûts des activités de recherche, rien ne peut remplacer l'évaluation économique. Et, avec l'utilisation de techniques simplifiées pour mesurer le surplus économique, même de petites entités peuvent conduire ce type d'évaluation (voir encadré 2).

La mauvaise intégration de la planification de la recherche au niveau des provinces/États comme au niveau fédéral, et entre les institutions a également posé des problèmes, entraînant des gaspillages par double emploi. En outre, dans nombre de cas, les mesures prises en vue d'améliorer la planification ont été élaborées par des entités extérieures et une bonne partie des travaux d'analyse y afférents ont été effectués par des consultants extérieurs. De ce fait, les organismes de recherche n'ont pas toujours fermement souscrit aux stratégies d'ensemble qui ont été arrêtées.

Applicabilité de la technologie

L'applicabilité d'une technologie nouvelle ou adaptée détermine la rapidité avec laquelle elle sera adoptée, et donc la rapidité avec laquelle elle entraînera des gains de productivité. La meilleure façon d'améliorer l'applicabilité est de renforcer les liens entre la recherche, la vulgarisation et les communautés de paysans, et en particulier d'accroître la participation des femmes, qui jouent un rôle particulièrement important dans les petites exploitations.

Presque tous les projets de recherche qui ont bénéficié d'un concours de la Banque pendant la période 1977-92 comportaient des programmes d'action en vue de renforcer ces liens et faire en sorte que les activités de recherche soient fondées sur la demande et les besoins des petits exploitants, en particulier ceux qui travaillent dans des environnements peu propices à la production. Ces programmes d'action allaient de la recherche au niveau des exploitations à l'organisation de réunions régulières entre les chercheurs et les agents de vulgarisation et à la prise en compte systématique des systèmes d'exploitation. Ils visaient à informer les chercheurs des contraintes et du potentiel des principaux systèmes d'exploitation et à faciliter l'adaptation de la technologie en fonction de ces diverses données.

Si les projets mis en oeuvre ont permis de développer de façon substantielle les activités de recherche au niveau des exploitations, le potentiel de cette méthode d'approche n'est pas encore pleinement réalisé. Cela tient, entre autres, au fait que ces activités sont parmi les premières sacrifiées en cas de compression budgétaire. D'autre part, les essais pratiqués dans les exploitations reprennent souvent ceux des stations expérimentales, alors qu'il faudrait s'efforcer d'adapter la technologie à l'environnement des paysans.

Depuis la fin des années 80, la Banque a systématiquement inscrit ses projets de recherche agricole dans la perspective des systèmes d'exploitation (et tenu compte de considérations socio-économiques dans les processus de planification et d'examen). Cette méthode d'approche est une condition sine qua non pour mieux adapter la recherche aux besoins du petit paysannat. Elle est importante également pour s'assurer que la priorité traditionnellement accordée à la recherche sur les produits puisse s'adapter aux besoins technologiques de la diversification de l'utilisation des terres que requiert l'évolution des marchés. Mais elle a un impact restreint pour deux raisons : 1) beaucoup de chercheurs ont du mal à accepter que les activités de recherche doivent être guidées par la demande ; et 2) très rares sont ceux qui sont formés à travailler dans la perspective des systèmes d'exploitation. Enfin, même si l'importance du rôle des femmes dans la petite agriculture est désormais largement reconnue, on n'en tient pas encore suffisamment compte dans l'analyse des systèmes d'exploitation.

Le traitement des problèmes posés

Les interventions de la Banque ont certes permis d'accroître les capacités d'action des organismes de recherche agricole, mais on ne s'est pas suffisamment préoccupé de la viabilité de ces organismes à une époque marquée par les contraintes financières. Les moyens locaux en matière de planification des activités de recherche et d'établissement des priorités ne se sont renforcés que lentement, d'où une allocation inefficace des ressources. Ce sont là quelques-uns des problèmes clés auxquels la Banque et les emprunteurs doivent prêter attention dans le cadre des futures opérations de prêt dans le secteur de la recherche agricole. Les recommandations de l'étude de l'OED portent notamment sur les points suivants :

Promouvoir un engagement plus ferme des autorités nationales en faveur de la recherche agricole. Tant dans le cadre du dialogue qu'elle conduit avec les emprunteurs que dans le cadre des stratégies d'aide aux pays, la Banque doit souligner l'importance de la recherche financée par les fonds publics en ce qu'elle permet d'accroître la productivité agricole et de faire reculer la pauvreté.

Avant d'affecter des ressources substantielles à un projet, la Banque doit également demander aux autorités concernées de s'engager à maintenir les réseaux de recherche. Mais l'engagement d'un gouvernement ne saurait suffire. Il faut trouver des moyens de minimiser les coûts financiers de la recherche publique. Certains organismes publics d'Amérique latine, en particulier ceux qui produisent des technologies pour la culture de produits d'exportation, ont réussi à diversifier leurs sources de financement.

Promouvoir la coopération et le partenariat, et renforcer les liens entre les organismes de recherche nationaux. Les organismes de recherche individuels font partie d'un réseau de recherche agricole mondial qui comprend un grand nombre d'éléments disparates, plus ou moins liés les uns aux autres. La Banque peut renforcer ces liens en s'attachant à promouvoir des partenariats stratégiques entre les réseaux de recherche nationaux, les centres de recherche internationaux et d'autres institutions actives dans le domaine de la recherche. La Banque devrait aussi promouvoir la collaboration régionale (comme dans le cadre du Programme spécial pour la recherche agricole en Afrique) sur la base des avantages comparatifs des différents réseaux nationaux afin de rationaliser les activités de recherche et de maximiser l'utilisation des ressources disponibles.

Renforcer l'efficacité en établissant les priorités de recherche en fonction des ressources disponibles et en rationalisant la gestion des activités de recherche — par exemple par une meilleure gestion des ressources humaines et des systèmes d'incitation mieux étudiés ; par l'adoption de procédures financières et administratives plus conformes aux besoins de la recherche scientifique ; et par une plus grande participation des parties prenantes au financement, à la gestion et à l'exécution des activités de recherche. Il peut être utile également de s'appuyer sur l'analyse économique pour déterminer les priorités de recherche.

Accroître l'intérêt pratique de la recherche par des moyens tels que l'évaluation économique, des études sur l'adoption des technologies et l'analyse des systèmes d'exploitation basés sur la participation active des parties prenantes et des bénéficiaires à l'élaboration et à l'évaluation des programmes de recherche. Dans ce contexte, il est indispensable d'élaborer des indicateurs de performance non seulement pour le suivi et l'évaluation, mais aussi pour évaluer dans quelle mesure la clientèle cible a adopté la technologie mise au point.

Après avoir pris connaissance de l'étude du Département de l'évaluation des opérations, la direction de la Banque est convenue que la poursuite du soutien à la recherche agricole doit rester une priorité importante de la Banque à l'avenir. Elle est de même convenue que l'adoption de sains principes de gestion est une haute priorité dans le secteur de la recherche. Elle a noté que, depuis quelques années, la Banque mettait surtout l'accent sur l'utilisation efficace des ressources physiques et humaines disponibles, plutôt que sur le développement de l'infrastructure physique et la taille des réseaux de recherche, comme c'était le cas auparavant. La direction de la Banque a reconnu qu'il était indispensable que les autorités nationales s'engagent à fournir des crédits suffisants à la recherche, et qu'il convenait de prêter plus d'attention aux mécanismes de recouvrement des coûts et à la diversification des sources de financement. Mais elle a également souligné que le soutien de la Banque doit être adapté en fonction des situations et des besoins propres à chacun des pays concernés.

Tout en reconnaissant la pertinence de nombreuses recommandations de l'étude de l'OED, la direction avait un point de vue différent de l'OED quant à l'importance de l'évaluation ex ante. La recherche agricole, comme toute entreprise scientifique, est un processus intrinsèquement aléatoire, qui débouche sur des résultats souvent inattendus. Certes, les évaluations effectuées après l'achèvement des projets montrent que les investissements dans la

recherche agricole sont très rentables, mais il est difficile et coûteux de chercher à déterminer leur rentabilité avant d'élaborer les programmes de recherche. L'institutionnalisation des moyens permettant d'identifier les programmes d'activités prioritaires des réseaux de recherche susceptibles de bénéficier d'un concours de la Banque sera un élément important du travail entamé dans les années 90, de même que les dispositions prises pour redistribuer effectivement les ressources de la recherche en fonction des priorités établies. La direction a indiqué que le programme d'action futur de la Banque dans le secteur de la recherche agricole prévoyait de mettre davantage l'accent sur le pluralisme institutionnel dans les travaux de recherche en veillant à ce que les universités, le secteur privé et les ONG soient considérés comme faisant partie intégrante des réseaux nationaux de recherche agricole. Compte tenu des contraintes budgétaires, le pluralisme signifie aussi plus de rigueur dans la définition des activités de recherche qui peuvent être considérées comme un bien public (et qui justifient donc un financement public), et davantage d'efforts pour trouver de nouvelles sources de financement et les diversifier. Enfin, les projets financés avec le concours de la Banque mettent l'accent sur l'accès des réseaux de recherche nationaux aux progrès de la science en aidant à renforcer les moyens d'action dans certains aspects de la recherche fondamentale et en améliorant la communication et les échanges avec les experts des centres de recherche internationaux et les instituts de recherche de pointe.

Dans ses commentaires sur l'étude de l'OED, le **Comité pour l'efficacité du développement** a noté que la Banque est la plus importante source de financement de la recherche agricole dans les pays en développement. Elle a de ce fait un rôle fondamental à jouer — d'une part, en prenant les dispositions nécessaires pour accroître les chances de viabilité des investissements dans les réseaux nationaux de recherche agricole et, d'autre part, en veillant à ce que des dispositions efficaces et durables soient prises pour introduire des technologies appropriées dans les communautés paysannes cibles. Le Comité a souligné que la Banque devrait systématiquement insister sur l'importance du secteur agricole, et d'innovations technologiques pour en améliorer la productivité, dans le cadre du dialogue qu'elle poursuit avec les emprunteurs. Il a conseillé de ne pas fournir des financements importants sans avoir au préalable étudié de façon minutieuse les ressources financières que l'État concerné alloue à l'agriculture et à la recherche agricole. Il importe de veiller à ce que l'emprunteur soit véritablement déterminé à accorder des crédits suffisants aux réseaux de recherche et à adopter de sains principes de gestion. Le Comité a souligné la nécessité de mieux adapter la recherche pour qu'elle serve les besoins du petit paysannat. La Banque doit continuer à insister pour que la recherche soit fondée sur la demande des parties prenantes et adaptée aux besoins particuliers de ceux qu'elle est appelée à servir. Elle doit aussi prendre davantage d'initiatives pour promouvoir la participation formelle des bénéficiaires au processus d'élaboration et d'évaluation des projets de recherche. Tout en reconnaissant avec la direction qu'il est difficile de quantifier à l'avance les résultats de la recherche, le Comité rejoignait généralement le point de vue de l'OED lorsqu'il recommandait d'utiliser ex ante l'analyse économique pour la planification stratégique et l'établissement des priorités de recherche afin de rationaliser l'utilisation de ressources rares. Il a souligné l'importance des procédures de suivi et d'évaluation rétrospective, qui fournissent des éléments d'information non seulement pour la planification financière et la planification des programmes, mais aussi pour déterminer dans quelle mesure les techniques proposées ont été adoptées par la clientèle visée (ou comprendre les raisons pour lesquelles elles ne l'ont pas été). Le Comité estime que

ces procédures devraient devenir un élément obligatoire des projets de recherche financés par la Banque.

****Agricultural Extension and Research: Achievements and Problems in National Systems, A World Bank Operation Evaluation Study, par Dennis Purcell et Jock Anderson, juin 1997. Précis rédigé par Farah Ebrahimi.***

Encadré 1 : Initiatives africaines dans le secteur de la recherche régionale

Le Programme spécial pour la recherche agricole en Afrique (SPAAR) a été créé en 1985 en tant que groupe informel chargé d'améliorer la coordination et la collaboration des bailleurs de fonds dans le secteur de la recherche agricole en Afrique subsaharienne. En 1990, le SPAAR a lancé un programme en vue de mettre la recherche régionale au service de la productivité agricole. Cette initiative impliquait en particulier l'adoption de nouveaux modes de coopération basés sur le principe de l'avantage comparatif. Quatre cadres d'action régionaux ont été élaborés et leur mise en œuvre est en cours. Les premières données d'expérience tirées de ces plans ont permis de déterminer que la bonne marche des réseaux de recherche nationaux dépend de six éléments, à savoir : 1) un plan d'action en matière de recherche ; 2) des mécanismes spéciaux permettant d'assurer en temps voulu le financement de l'exécution du plan d'action ; 3) des structures de gestion et des institutions pour assurer la mise en œuvre du plan et définir les responsabilités en matière budgétaire ; 4) un groupe consultatif de gestion représentant toutes les parties prenantes pour émettre des avis sur le programme de travail ; 5) des liens efficaces entre la recherche, les services de vulgarisation et les paysans ; et 6) des liens étroits entre les institutions de recherche régionales et internationales.

Encadré 2 : L'analyse économique et la planification de la recherche au Kenya

L'expérience de l'Institut kényen de recherche agricole (KARI) en matière de détermination des priorités illustre l'utilité de l'analyse économique pour les réseaux nationaux de recherche. Le Projet national de recherche agricole entrepris avec le concours de la Banque mondiale et qui est entré depuis peu dans sa seconde phase a montré que le KARI est la principale institution nationale de recherche. Grâce à l'aide qu'il reçoit dans le cadre du projet, le KARI est en mesure d'entreprendre des études détaillées en vue d'établir l'ordre des priorités. C'est ainsi que huit programmes de recherche sur les produits, soit plus de la moitié des 15 programmes du type retenus au niveau national, ont été inscrits sur la liste des priorités dans le cadre d'un processus mis au point avec la collaboration du Service international de la recherche agricole nationale (ISNAR). Ce processus en cinq étapes synthétise les éléments d'information sur les contraintes des utilisateurs finaux, il permet de recueillir l'opinion d'experts quant aux possibilités qui s'offrent de développer des technologies et de les faire adopter, et il utilise une base de données quantitatives géoréférencées sur le climat, les sols, la population, la production et les prix de détail au niveau local. Ensuite, les éléments d'information de base appropriés sont réunis, puis les zones de recherche cibles sont répertoriées ainsi que les thèmes de recherche correspondants. Les possibilités concernant le développement et l'adoption des technologies sont ensuite décrites de façon détaillée : c'est ainsi que sont déterminés par exemple l'augmentation attendue des rendements, les chances de réussite, et les divers temps de décalage dans les phases de développement et d'adoption des techniques. L'analyse économique réunit toutes les informations dans une estimation ex ante des avantages nets induits par les activités de recherche. La dernière étape consiste à établir les priorités de la recherche avec les diverses parties concernées par le programme. L'expérience kényenne montre l'importance cruciale qu'il y a de réunir un noyau d'agents chevronnés pour coordonner ces activités et favoriser l'adhésion des parties prenantes aux conclusions de l'analyse. *Commodity Program Priority Setting: The Experience of the Kenya Agricultural Research Institute*, Note de synthèse n° 34 de l'ISNAR, mai 1997.

Les *Précis* de l'OED ont pour objet d'informer les spécialistes du développement au sein de la Banque mondiale et à l'extérieur des conclusions et recommandations du Département de l'évaluation des opérations. Les opinions qui y sont exprimées sont celles du personnel du Département et ne sauraient être attribuées à la Banque mondiale ni aux institutions qui lui sont affiliées. Ces *Précis* et d'autres publications de l'OED peuvent être consultés sur internet, au site <http://www.worldbank.org/html/oed>. Les commentaires et demandes de renseignements doivent être adressés au Directeur de la rédaction, OED, téléphone : 1-202/458-4497, télécopie : 1-202/522-3200, courrier électronique : eline@worldbank.org